

Pacs et sécurité sociale

Par joliecathy, le 21/05/2014 à 17:57

Mon ami ne travaille pas et nous souhaitons nous pacser afin qu'il bénéficie de mes droits à la sécurité sociale. Il n'en a aucun pour l'instant. Toutefois, il a des revenus immobiliers. Pourra-t-il bénéficier de ma sécurité sociale gratuitement?